
M.E.S., Numéro 131, Vol.2, novembre – décembre 2023

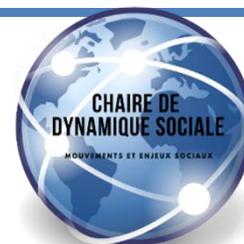
<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 18 novembre 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, novembre - décembre 2023

LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL :

*Une approche multi-acteurs en crise dans la province de l'Equateur
sous la gestion des originaires*

par

Nicolas ISOFALE BONYOKO

*Chef de Travaux, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques
Université de Mbandaka
Apprenant en D.E.S., Université de Kinshasa*

Résumé

Depuis le nouveau système de gestion territoriale qui institue les originaires à la tête de l'administration territoriale, la province de l'Equateur n'a cessé de faire état des indicateurs navrants du sous-développement alors que la territoriale est un secteur clé de progrès. Cette réflexion présente le développement territorial comme l'approche la mieux indiquée, qui considère le territoire comme un construit fondé sur une participation multi-acteurs à cette entreprise complexe du mieux-être collectif. Les postulats de cette approche traduisent la convergence entre l'idéal du développement et les stratégies de sa matérialisation. L'éthique et la déontologie professionnelle, l'esprit managérial sont les maîtres mots de cette nouvelle forme de gouvernance.

Mots-clés : *territoriale, développement territorial, approche multi-acteurs, Equateur*

Abstract

Depuis le nouveau système de gestion territoriale qui institue les originaires à la tête de l'administration territoriale, la province de l'Equateur n'a cessé de faire état des indicateurs navrants du sous-développement alors que la territoriale est un secteur clé de progrès. Cette réflexion présente le développement territorial comme l'approche la mieux indiquée, qui considère le territoire comme un construit fondé sur une participation multi-acteurs à cette entreprise complexe du mieux-être collectif. Les postulats de cette approche traduisent la convergence entre l'idéal du développement et les stratégies de sa matérialisation. L'éthique et la déontologie professionnelle, l'esprit managérial sont les maîtres mots de cette nouvelle forme de gouvernance.

Keywords :**INTRODUCTION**

La territoriale est l'une des grandes portes d'entrée du développement des populations. Son rôle est très déterminant, car elle porte un chapelet des services divers et regorge une force, une puissance de domination sur la population. C'est avec raison que J.P.Lotoy Ilango Bango affirme que « La territoriale est l'épine dorsale du développement local ou sa colonne vertébrale. En matière de politiques publiques, elle demeure un élément catalyseur au regard de sa centralité et de sa transversalité¹ ».

Cependant, la République Démocratique du Congo (RDC) connaît une sous-administration devenue chronique et même pathologique en dépit des stratégies théoriques initiées et mises en place par le pouvoir public. L'exemple patent est la situation des entités locales noyées dans une crise multiforme de sous-développement. Le cas de la province de l'Equateur est l'un des plus concrets au regard des indicateurs navrants partant de l'état des lieux fait à ce propos et prouvé par les chercheurs divers.

Le nouveau découpage territorial, le dernier que l'on croyait répondre à cette question épineuse n'a fait que renforcer le sous-développement, laissant les communautés locales curieuses et perplexes sur les attentes d'un mieux-être par l'autorité publique.

La territoriale des originaires dans la province de l'Equateur a montré ses limites au point qu'elle renvoie à une forme d'administration inadaptée aux objectifs de l'administration

¹ LOTOY ILANGO- BANGA, JP., La décentralisation chaotique en République Démocratique du Congo, Paris, L'Harmattan, 2018, p.172.

territoriale. La lecture minutieuse de cette administration territoriale dénote une crise des approches fondamentales répondant à la mission de la territoriale dans l'écllosion du bien-être collectif. Cette réflexion répond à ce vide théorique et méthodologique constaté dans l'administration territoriale par les gestionnaires dans la province de l'Equateur. Il s'agit de ce que l'on appelle *développement territorial* qui est une approche multi-acteurs et qui répond à l'essence même du concept développement.

Ce texte s'articule en quatre points. Le premier traite de la discussion conceptuelle, le suivant porte sur l'essence de l'approche du développement territorial, l'avant dernier présente les données sur les limites de la territoriale des originaires de l'Equateur dans la gestion de leur province, le dernier point est axé sur la discussion avant la conclusion.

I. QUELQUES TERMES CLÉS SUR LA TERRITORIALE

Pour mieux saisir l'essence du concept *territoriale* du développement, commençons par donner le sens des termes constitutifs, notamment, la notion de territoire et de la territoriale, qui gravitent autour de cette *territoriale*.

1.1. Le territoire

Le terme territoire est défini sous plusieurs formes et renvoie à des significations variées qui dépendent de l'angle d'approche, des disciplines et de l'époque.

Pierre Larousse, dans son *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, dit du terme territoire qu'il vient du latin, « territorium », qui dérive de « terra », terre qui signifie une étendue de pays qui ressortit à une autorité ou à une juridiction quelconque.

Dans la présente étude et à la suite de David Alcaud², nous disons du territoire qu'il est une étendue de terre dépendant d'un Etat, d'une ville ou d'une juridiction, un territoire dispose d'une population et de l'existence d'un pouvoir de coercition institutionnalisé, l'un des trois critères classiques de la définition de l'Etat, entendu comme une société juridiquement organisée. Ce critère territorial renvoie à l'idée qu'un territoire recouvre un espace délimité par des frontières qui bornent son territoire d'intervention. Deux impératifs se sont imposés aux Etats-nations modernes : d'une part, la nécessité d'organiser rationnellement le pouvoir administratif sur l'ensemble du territoire et, d'autre part, la volonté d'aménager cet espace pour optimiser son développement de façon équilibrée. Organiser l'espace national et aménager le territoire consistent en effet à élaborer une politique dont l'objectif est de rechercher une répartition géographique des activités économiques et sociales en fonction des diverses ressources naturelles, culturelles et humaines.

Le territoire, c'est à la fois, un cadre de compétence et un moyen d'action. Comme cadre de compétence, le territoire est donc le cadre naturel dans lequel les gouvernants exercent leurs fonctions. Ils sont maîtres, en principe, de subordonner à leur réglementation toutes les activités qui s'y donnent cours. Comme moyen d'action, il est d'abord un élément de force pour le pouvoir en ce sens que l'autorité, forte de la stabilité de son domaine, peut imprimer plus facilement une direction à l'activité du groupe. Il est ensuite un instrument du pouvoir, car qui tient le sol, tient l'habitant. Il est plus aisé de surveiller et de contraindre les individus lorsqu'on peut les saisir par l'intermédiaire du territoire dans lequel ils vivent.

1.2. La territoriale

Le concept *territoriale* demeure incontestablement au centre de cette étude qui analyse sa pratique sous l'option des originaires et sous sa forme que nous projetons du développement. La territoriale est intimement liée à l'administration, d'où le composé d'administration territoriale. Cette dernière est l'organisation territoriale, l'organisation institutionnelle et administrative d'une zone géographique, d'un pays ou d'une entité.

« La territoriale est l'épine dorsale du développement local ou sa colonne vertébrale. En matière de politiques publiques, elle demeure un élément catalyseur au regard de sa centralité et de sa transversalité »³. Rappelant le travail fournit depuis belle lurette par l'administration

² ALCAUD, D (S. d), *Dictionnaire de Sciences politiques*, Paris, Sirey, 2010, pp.469-470.

³ LOTOY ILANGO- BANGA, JP., *op.cit.*, p. 172.

coloniale, Makwalama ma Mavambu⁴ souligne que depuis l'époque de Léopold II, suivie de la période coloniale, cette administration territoriale ou la territoriale mise en place a eu à assumer un rôle prépondérant et capital, suivant les exigences et les objectifs qui lui étaient assignés par l'un ou l'autre et ce, selon la politique et les orientations qui ont été indiquées.

C'est également pour confirmer que l'Administration territoriale ou la territoriale fut toujours présente dans les coins et recoins du pays pour l'encadrement des populations en vue de la réalisation systématique des intérêts de la métropole.

L'auteur perçoit encore l'administration territoriale comme la fonction consistant à assumer la responsabilité du bon fonctionnement des services publics de l'Etat et de la bonne marche des entités territoriales données en veillant surtout à l'application des lois et règlements en vigueur édictés par les autorités politiques et gouvernementales. Il ajoute enfin que l'existence de la territoriale se justifie par un constat d'évidence : un Etat ne saurait être administré uniquement à partir de la capitale par les autorités administratives centrales. Celles-ci s'appuient donc sur des autorités placées à la tête de différentes portions du territoire national.

1.3. Les missions des cadres territoriaux et agents territoriaux

« En principe, sont territoriaux, les agents et fonctionnaires qui exercent les fonctions de commandement aux différents échelons du territoire national. Ces agents forment un corps de principaux animateurs de la production et du développement et sont appelés territoriaux debout (actifs) ou autorités chargées de l'Administration des circonscriptions administratives »⁵.

Les missions des cadres et agents territoriaux sont très vastes, car elles couvrent presque tous les domaines d'activités de la vie nationale : administratif, ordre public, économique, travaux publics, environnement, socio-culturel, etc.

Les dispositions légales actuelles déterminent les domaines de compétence des uns et des autres, citons, à titre indicatif :

- La Constitution du 18 février 2006, la loi organique N° 08/016, du 07 octobre 2008, portant composition, organisation, et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les provinces ;
- la loi organique N° 16/001, du 03 mai 2016, fixant l'organisation et le fonctionnement des services publics du pouvoir central, des provinces et des Entités Territoriales Décentralisées ;
- la loi N° 08/012, du 31 juillet 2008, portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces ;
- la loi N° 13/008, du 22 janvier 2013, modifiant et complétant la loi N° 08/012, du 31 juillet 2008, la loi N° 10/011, du 18 mai 2010, portant fixation des subdivisions territoriales à l'intérieur des provinces.

Revenons à la territoriale du développement en soutenant que cette problématique passe par l'approche du *développement territorial* en termes de stratégie nouvelle, pleine d'atouts à même de porter haut, la participation collective à cette entreprise complexe.

Il se dresse à ce sujet, une corrélation entre les acteurs politiques et les acteurs cadres de la territoriale en lien avec tous les acteurs sociaux afin de promouvoir le développement. Les cadres gouvernants ont, comme l'a écrit E. Ramazani Shadary⁶, le pouvoir de concevoir le plan de développement à travers les politiques publiques en tant que système d'action concret et les personnes privées peuvent participer à sa réalisation avec le pouvoir public. Cette idée de partenariat a été également soutenue par Philippe Braud cité par E. Ramazani qu'il ne faut pas méconnaître la participation des particuliers à l'appui de l'action publique.⁷

⁴ MAKWALA ma MAVAMBU ye BENDA, *Les préalables pour un cadre territorial de développement en République Démocratique du Congo*, IDLP, Kinshasa, 2000, pp.71-72.

⁵ *Idem*, p.73.

⁶ RAMAZANI SHADARY, E. *Les institutions provinciales face au défi de développement de la République Démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2018, p..66.

⁷ BRAUD, P., cité par RAMAZANI SHADARY, E., *op.cit*, p.67.

Partant de ce qui précède, il appert que la territoriale du développement est une entreprise complexe qui appelle, pour sa réalisation, d'une part, une éthique et une déontologie professionnelles dans le chef des animateurs territoriaux et, d'autre part, des approches méthodologiques pour cheminer vers cet idéal. Pour cette étude, notre choix a porté sur les approches dites du développement territorial développées dans les lignes ci-dessous.

II. DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

2.1. Essence du développement territorial

Le développement territorial peut être défini comme tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur base d'une identification collective à une culture et à un territoire.⁸ Le développement territorial ne peut se décréter, car il reste une construction d'acteurs, même lorsque des politiques publiques appropriées peuvent la stimuler dans la durée.

Vu sous cet angle, le développement territorial n'est pas l'affaire d'une seule personne quand bien même il peut exister un gestionnaire qui se place au sommet de l'institution. Il est l'œuvre de divers acteurs constitués en un système dont les actions sont interdépendantes. Cela fait appel à une forme de gouvernance participative qui prend en compte le rôle de chacun selon sa fonction. La caractéristique de base est son inscription sous forme d'un processus, une construction par les acteurs. Cette caractéristique nous renvoie aux deux options suivantes : le territoire donné et le territoire construit.

Le territoire donné renvoie à la portion d'espace (le plus souvent d'un découpage infranational) constitué qui est l'objet de l'observation. Dans ce cas, on postule le territoire comme préexistant et on analyse ce qui s'y déroule.

Le territoire construit⁹ dans cette perspective, est le résultat d'un processus de construction par les acteurs. Le territoire n'est pas postulé, il est plutôt constaté a posteriori. Cela signifie qu'il s'agit d'une somme d'action à produire, car ce territoire n'existe pas partout et là où il existe, il n'est pas d'un même modèle. Etant un construit, il est tributaire des logiques dictées par le champ et par celles dictées par les habitus des acteurs, s'il faut aller dans les termes de Bourdieu.

Mais, il convient de retenir que dans le discours, les deux conceptions du territoire sont souvent confondues et, pour cela, on ne peut pas exclure l'une au profit de l'autre. On comprend alors que de façon globale, le territoire est à la fois le contenant, c'est-à-dire vu dans le sens du donné et l'issue d'un processus d'élaboration d'un contenu qui renvoie au construit. C'est à ce point que le comportement des acteurs devient déterminant dans la réussite de cette entreprise.

Pour l'acteur central ou formel, il va s'agir de l'éthique et de la déontologie professionnelle qui vont rendre et initier les acteurs importants et engagés dans l'ouvrage collectif qui n'admet pas les exclusions, les marginalités, bref les antivaleurs destructrices.

Au primat, chez les acteurs, c'est le savoir-faire, le savoir être et les stratégies qui contribuent à l'édification sur base des facteurs qu'offre l'environnement ou le substrat. C'est cela le territoire comme espace géographique. Lorsque des connaissances : savoir-faire et des compétences sont mises à profit, il se produit ce miracle du bien-être. C'est sur cet aspect que s'impose la notion du budget participatif qui appelle plusieurs catégories, plusieurs acteurs dans son cycle complet allant de la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation par divers acteurs.

Un tel modèle, comme l'a souligné Benoît Antheaume¹⁰ évoqué ci-haut, nous paraît renouveler les notions pionnières élaborées dès les années 1960 de « développement par le bas » (bottom up) et de « développement endogène ». Ce modèle territorial tient notamment dans

⁸ ANTHEAUME, B. et GIRAUT, F., *Le territoire est mort, vive les territoires*, Editions IRD puisé sur <http://www.editions.ind.fr>

⁹ HADJOU LAMARA sur https://doi.org/10.4000/dveloppement_durable.8208

¹⁰ ANTHEAUME, B. et GIRAUT, F., *Le territoire est mort, vive les territoires*, Editions IRD puisé sur <http://www.editions.ind.fr>

l'utilisation de la notion de proximité (géographique et institutionnelle) pour expliquer les coordinations d'acteurs.

2.2. Approche territoriale du développement¹¹

2.2.1. Du mode opératoire de l'approche territoriale du développement

Au centre de cette approche, se trouve la coordination, la participation effective des acteurs et les relations intersectorielles. La stratégie est collective, inclusive prenant en compte les divers acteurs aussi bien des gouvernants que des gouvernés sous leurs diversités. Ainsi, pour concevoir des politiques de développement adaptées aux réalités territoriales, il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble des dynamiques qui caractérisent une région ou un territoire. La prise en compte de la dimension spatiale permet de mettre les individus et les lieux où ils vivent au cœur des efforts de développement et de renforcer leur efficacité.

S'il nous faut parler spécifiquement de la province de l'Equateur, les disparités observées entre, d'une part, la ville de Mbandaka et les différents milieux ruraux, d'autre part, il s'avère évident qu'il n'existe ici aucune approche territoriale du développement. Les infrastructures routières, l'énergie électrique et autres sont quasiment précaires et même inexistantes en réalité. Une analyse sérieuse ne peut qu'aboutir à des recommandations de la conception et la mise en œuvre des approches du genre. D'ailleurs sur ce point, E. Ramazani Shadary¹² l'a démontré dans son étude relatant avec chiffre à l'appui que l'enclavement est parfait, malgré les discours des différents gouverneurs qui se sont succédés à la tête de cette province, seulement 43 kms de routes sont asphaltés jusqu'à ce jour et c'est sur un réseau de 14.314 kms des routes d'intérêt national ... Un territoire n'est gouverné que lorsqu'il est influencé par une communauté d'acteurs qui font face à des défis communs, en définissant des actions et politiques appropriées.

2.2.2. Des grands principes de l'approche territoriale du développement¹³

Ces principes sont respectivement, des approches qui sont :

- *Centrées sur les personnes*

Par personnes, il faut entendre l'élément population, un des trois éléments qui définissent l'Etat. L'homme est au centre de toute action et surtout de développement. Le territoire selon les approches territoriales est défini comme un construit social, produit par des acteurs vivant dans un même lieu et par des interrelations. Elles aident à générer une identité qui confère un sens, un contenu et un but aux efforts de développement fondés sur une convergence d'intérêts et de volontés. Cet idéal va dans le sens de la prise en compte de la population et ici voulue au sens d'acteurs. Comme on va le constater dans les pages qui suivent dans la partie consacrée aux données de terrain, la population de l'Equateur ne se sent pas impliquée ou associée par les gouvernants pour le développement de leur province. La société civile qui regroupe les acteurs structurés ne cesse de se plaindre ou d'exprimer son exclusion ou son manque d'accompagnement par l'autorité provinciale. Et cela tant en ville qu'en milieu rural.

- *Adaptées à chaque espace*

La diversité écologique et environnementale impose la prise en compte des spécifiques spatiales. La province de l'Equateur présente des écosystèmes forestiers, aquatiques et urbains qui font objet des différents défis à relever. Les ressources halieutiques qui offrent les cours d'eau de l'Equateur ainsi que les forêts et autres méritent des projets adaptés.

- *Multisectorielles*

Il peut s'avérer qu'une entité soit de vocation spécifique, par exemple agricole, mais les actions du gouvernant doivent s'ouvrir dans d'autres secteurs également dans la mesure où les ressources sont épuisables et/ou difficilement renouvelables. Et même dans le cas où un territoire

¹¹ CIRAD, Pour une approche territoriale du développement. Vers une alliance internationale, consulté en ligne sur https://www.cirad.fr/view_pdf/700, le 27 juillet 2023 à 11h52'.

¹² RAMAZANI SHADARY, E., *Op.cit.*, p.205.

¹³ CIRAD, Pour une approche territoriale du développement. Vers une alliance internationale, p.5, consulté en ligne sur https://www.cirad.fr/view_pdf/700, le 27 juillet 2023 à 11h52'.

est essentiellement agricole par exemple, l'agropastorale peut être une stratégie à développer. C'est cet esprit multisectoriel que prône les approches territoriales du développement, car capables de booster les possibilités diverses et augmenter sinon créer des emplois.

- *Multiniveaux*

La promulgation de la décentralisation étage les niveaux des entités et territoires. La province, la commune, le secteur sont des structures institutionnelles dotées des points politiques particuliers. Ces entités doivent développer des investissements catalyseurs du processus vers la transformation locale. C'est à ce point qu'il leur faut une autonomie budgétaire et d'administration locale.

- *Multi-acteurs*

Les transformations visées au moyen des approches territoriales ne peuvent aboutir ni dépendre d'un seul acteur qu'il soit pouvoirs publics ou d'autre nature. Le rôle de l'ensemble des acteurs-secteurs public et privé de la société civile est transformateur. C'est le sens des termes participation, inclusion.

- *Multidimensionnelles*

La nature multidimensionnelle de ces approches renvoie à la prise en compte de l'interdépendance des secteurs d'intervention. L'administration territoriale doit se renvoyer des échos avec le secteur agricole, économique, financier, culturel, social et même politique. La garantie sanitaire d'une entité sécurise l'action agricole et cette dernière garantit l'éducation, etc. Les regards de l'administrateur doivent être multidimensionnels et croisés.

- *Flexibles*

Etant donné qu'il existe diverses conditions naturelles et politiques selon qu'il s'agit de tel ou tel autre territoire, les approches territoriales du développement ne s'imposent pas d'application, mais nécessitent d'être adaptées au contexte spécifique. Cette flexibilité qu'il faut observer garantie et accorde la chance de réussite.

III. DES DONNEES STATISTIQUES RELEVANT DE LA TERRITORIALE DES ORIGINAIRES DANS LA PROVINCE DE L'EQUATEUR SOUS LE NOUVEAU DECOUPAGE.

C'est sur base des avis qui ont été dégagés par une dizaine de personnes clés lors de l'enquête qualitative que nous nous sommes employé dans la recherche de la dispersion et de la quantification des avis exprimés à travers un échantillon de 457 personnes.¹⁴

Tableau I. Le plus grand reproche contre les autorités dans la gestion de la province de l'Equateur

Reproche clé	Effectif	%
Crises persistantes avec les organes délibérants	52	11
Subordination notoire vis-à-vis de la hiérarchie et des notables installés à Kinshasa	41	9
Tribalisme, clanisme	151	33
Mauvaise gouvernance locale	41	9
Toutes les assertions se valent	172	38
Total	457	100

Source : nos propres recherches de terrain. Cette source est la même pour la suite des tableaux.

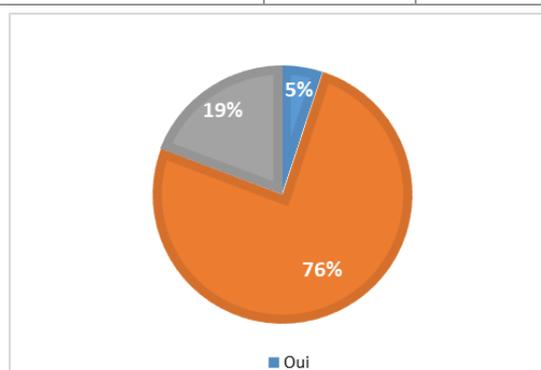
En confrontant les avis exprimés au sujet du principal reproche que les personnes interrogées retiennent à la charge des autorités provinciales, l'avis majoritaire est celui qui indique que toutes les assertions proposées sont pertinentes (38%). Toutefois, en les spécifiant, le classement s'ordonne comme suit : le tribalisme (33%), les crises chroniques entre l'exécutif et les organes délibérants

¹⁴ Statistiques puisées de notre mémoire de D.E.S. en Sciences Administratives et politiques portant sur : Pour une administration de développement : remise en cause de la territoriale des originaires. Cas de la province de l'Equateur, Université de Kinshasa, 2022-2023.

(11%), la soumission coupable vis-à-vis du gouvernement central et des notables Equatoriens installés dans la capitale (9%) et la mauvaise gouvernance locale (9%).

Tableau II. Incitation de la population aux efforts de développement par les autorités provinciales

Avis à ce sujet	Effectif	%
Oui	25	5
Non	343	75
Ça dépend	89	19
Total	457	100



Les données du tableau II ci-avant renseignent que pour 75% d'opinions recueillies, les autorités provinciales de l'Equateur n'incitent pas leurs administrés à des initiatives concrètes de développement. Le pourcentage est à relever à la hausse parce que 19% de sujets sont restés sans opinion expressive. Seuls 5% seulement ont osé affirmer un avis clairement opposé.

Tableau III. Le plus grand reproche contre les autorités dans la gestion de la province

Reproche clé	Effectif	%
Crises persistantes avec les organes délibérants	52	11
Subordination notoire vis-à-vis de la hiérarchie et des notables installés à Kinshasa	41	9
Tribalisme, clanisme	151	33
Mauvaise gouvernance locale	41	9
Toutes les assertions se valent	172	38
Total	457	100

En confrontant les avis exprimés au sujet du principal reproche que les personnes interrogées retiennent à la charge des autorités provinciales, l'avis majoritaire est celui qui indique que toutes les assertions proposées sont pertinentes (38%). Toutefois, en les spécifiant, le classement s'ordonne comme suit : le tribalisme (33%), les crises chroniques entre l'exécutif et les organes délibérants (11%), la soumission coupable vis-à-vis du gouvernement central et des notables Equatoriens installés dans la capitale (9%) et la mauvaise gouvernance locale (9%).

Tableau IV. Profil idéal pour un gouverneur de province/portrait-robot

Le profil idéal pour un gouverneur de province	Effectif	%
Un agent de carrière de l'Administration publique	128	28
Originaire de l'Equateur	14	3
Intellectuel nationaliste avéré	315	69
Total	457	100

Sans ambages, à la préoccupation d'esquisser le portrait-robot du gouverneur de demain, l'assertion alliant l'expertise au nationalisme s'est affichée en tête avec 69% d'avis exprimés contre le vote en faveur de l'agent de carrière de l'Administration publique (28%) et le natif de l'Equateur (3%).

Tableau V. Domaine prioritaire pour amorcer le décollage de la province de l'Equateur

Domaine essentiel	Effectif	%
Changement de mentalités à tous les niveaux	91	20
Gouvernance exemplaire avec obligation contraignante et effective de rendre compte	311	68
Toutes les assertions se valent	55	12
Total	457	100

L'observation du tableau V renseigne que pour 68% des personnes interrogées la qualité de gouverneur de rêve repose sur une gouvernance exemplaire assortie de redevabilité constante ; 22% ont souligné la nécessité de reconversion de mentalité des dirigeants à tous les niveaux. Ce qui n'est pas en contradiction avec l'opinion majoritaire, car la bonne gouvernance implique une reconversion des mentalités actuellement tordues. Enfin, la dernière assertion considère avec raison aussi que toutes les deux premières sont fondées (12%).

IV. DISCUSSION DES RESULTATS

Partant des résultats des tableaux ci-dessus, ont clairement fait ressortir les matières sur lesquelles vont porter notre analyse et notre prise de position face à la situation que pose l'administration territoriale dans la province de l'Equateur.

Il appert que l'approche du développement territorial est en crise dans l'administration territoriale de cette province qui pourtant est pleine de potentialités susceptible d'éclorre le mieux-être de la population. Les résultats que donne le tableau relatif à l'incitation de la société civile dans le processus de développement par l'administration territoriale prouvent que l'approche multi-acteurs du développement territorial n'a pas été appliquée et, par conséquent, un écart entre les administrés et les gouvernants ne peut que rendre le développement fuyant, car ce dernier, pour être réel, doit caractériser l'homme de partout et dans ses dimensions entières.

L'essence du territoire sous cette approche du développement territorial est fondée sur la considération du territoire comme un construit, une entreprise multi acteurs, chacun jouant un rôle pour l'équilibre de l'ensemble.

C'est ici qu'il faut parler du management de la gestion administrative. Comme approche, le management stratégique est perçu comme la conception et la mise en œuvre de processus de finalisation, d'organisation, d'animation et d'évaluation visant à assurer le pilotage des organisations publiques et la gestion des relations entre les acteurs « parties prenantes » de l'action publique, dans le cadre des orientations des politiques publiques et de la loi.¹⁵ Cette implication des acteurs ne se restreint pas qu'aux acteurs internes. Les acteurs sont également extérieurs au territoire. Au plan externe d'une entité territoriale au rang de la province, existe des stratégies partenariales. Les provinces entre elles, ces dernières avec le gouvernement central ou avec les partenaires techniques et financiers, peuvent tisser des relations dans le sens de la coordination et de la collaboration. D'ailleurs l'article 199 de la Constitution de 2006 prévoit que « deux ou plusieurs provinces peuvent d'un commun accord, créer un cadre d'harmonisation et de coordination de leurs politiques respectives et gérer en commun certains services dont les attributions portent sur les matières relevant de leurs compétences.

CONCLUSION

En définitive, l'administration territoriale, celle que nous avons nommé des *originaires*, telle qu'elle est pratiquée depuis quelques décennies en RDC, en général, et à la province de l'Equateur, en particulier, constitue un frein à l'épanouissement des populations et à celui du pays, en général. Elle a fait preuve d'une administration faite des divisions, des acharnements, du tribalisme et autres mauvaises pratiques qui nivellent le bien-être de la population de la province de l'Equateur vers le bas. Dans cette recherche qui projette l'approche d'administration territoriale boostant le développement, l'idée de la territoriale du développement renvoie à une territoriale qui œuvre

¹⁵ BARTOLI, A. et CHOMIENNE, H., « Le développement du management dans les services publics : évolution ou régression ? », in *Informations sociales*, EMS Editions, 2021, 2011/5 (n°167), pp.24-35.

pour asseoir le développement. Une territoriale du développement nécessite des déterminants qui doivent favoriser son éclosion. L'éthique et la déontologie professionnelle des responsables gouvernants en est une des conditions ainsi que l'est la nécessité des approches comme facteurs avec lesquels les cadres qui détiennent le pouvoir politico-administratif doivent faire de la territoriale un déclic dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Cette étude a démontré en quoi l'approche du développement territorial regorge des postulats qui, une fois bien appliqués, par les territoriaux, font d'une territoriale, une structure politico-administrative qui œuvre pour le bien-être communautaire. Ainsi, en est-il de la province de l'Equateur qui fonctionne, malheureusement, par une administration faite par les originaires. Il est temps, plus que temps, de rectifier le titre.

BIBLIOGRAPHIE

- ALCAUD, D. (S. d), *Dictionnaire de Sciences politiques*, Paris, Sirey, 2010.
- ANTHEAUME, B. et GIRAUT, F., *Le territoire est mort, vive les territoires*, Editions IRD puisé sur <http://www.editions.ind.fr>
- ANTHEAUME, B. et GIRAUT, F., *Le territoire est mort, vive les territoires*, Editions IRD puisé sur <http://www.editions.ind.fr>
- BARTOLI, A. et CHOMIENNE, H., « Le développement du management dans les services publics : évolution ou régression ? », in *Informations sociales*, EMS Editions, 2021, 2011/5 (n°167).
- CIRAD, Pour une approche territoriale du développement. Vers une alliance internationale, consulté en ligne sur https://www.cirad.fr/view_pdf/700, le 27 juillet 2023 à 11h52'.
- HADJOU LAMARA sur https://doi.org/10.4000/dveloppement_durable.8208
- LOTOY ILANGO- BANGA, JP., *La décentralisation chaotique en République Démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2018
- MAKWALA ma MAVAMBU ye BENDA, *Les préalables pour un cadre territorial de développement en République Démocratique du Congo*, IDLP, Kinshasa, 2000.
- RAMAZANI SHADARY, E. *Les institutions provinciales face au défi de développement de la République Démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2018.